



Sud éducation 49

14 place Imbach49100 ANGERS

Comptes annuels
Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012

ACTIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
40 : Fournisseurs et Comptes rattachés	440	0
Total chapitre 4	440	0
51 : banques, établissements financiers et assimilés	10774	6726
Total chapitre 5	10774	6726
Total général de l'actif	11215	6726

PASSIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
10 : Fonds syndicaux et réserves	2708	1626
<i>dont 10-105 : fonds syndicaux</i>	2708	1626
<i>dont 106 : réserves</i>	0	0
11 : Eléments en instance d'affectation	9297	11575
12 : Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-791	0
Total chapitre 1	11215	13201
Total général du passif	11215	13201

Compte de Résultat

	0	
	0	-1
60 : Achats et variations des stocks	1164	0
61 : Services extérieurs	1994	0
62 : Autres services extérieurs	4839	0
65 : Autres charges de gestion courante	5638	0
6 : COMPTES DE CHARGES	13635	0
75 : Autres produits de gestion courante	12845	0
dont 756 : Cotisations	12845	0
7 : COMPTES DE PRODUITS	12845	0

Résumé du compte d'exploitation	0	0
Totaux	13635	12845
Résultat d'exploitation	0	791
Totaux généraux	27271	13635

Produits	12845
Charges	13635
Résultat de l'exercice	-791
<i>Provision pour congrés</i>	0
<i>Provision pour élections</i>	0

**Annexe au comptes annuels
Exercice du 01/09/2011 au 31/08/2012**

1) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2011 ET REGLES COMPTABLES

SUD Éducation 49 publie pour la première fois ses états financiers pour l'exercice 2011-2012 en conformité avec la loi du 20 août 2008. Son exercice comptable est du 1 Septembre au 31 Août de chaque année, ce qui correspond à son rythme d'activité qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises : * Continuité d'exploitation * Permanence des méthodes comptables * Indépendance des exercices * Non compensation. Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 99-01 du 16 février 1999 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N°99-01.

2) NOTE SUR LE BILAN

Le syndicat n'a pas d'autres Actifs que les comptes bancaires nécessaires à son fonctionnement. Un compte est utilisé au passif pour enregistrer des sommes dont le syndicat est dépositaire mais dont il n'a pas la libre disposition.

3) NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat. Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cours de l'année par le syndicat. Le reversement à la fédération figure en charges.

4) LE TABLEAU DES RESSOURCES

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2011-2012 :

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	12 844,55 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Autres Produits d'Exploitation perçus	0,36 €
Produits financiers	0,00 €
Total des Ressources	12 844,91 €

5) LES COTISATIONS

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif sur la base d'un barème local.

6) PERSONNEL

Le syndicat ne dispose pas de salarié. Le ministère de L'Education Nationale attribue chaque année des postes de décharges (ETP) à la fédération SUD EDUCATION dont 1.2 ETP sont utilisés par le syndicat.

7) AFFECTATION

Le résultat négatif de 790.52€ sera porté en diminution des réserves, après vote de l'AG

Provisions				
Intitulé	Solde 01/09/2011	Total Debit	Total Crédit	Solde 31/08/2012
Fonds de solidarité	1626,00	1200,00	2282,10	2708,10
Report à nouveau (solde créditeur)	11575,39	2278,10	20,00	9297,29
Résultat de l'exercice (déficit)	0,00	2790,52	20,00	790,52
Total des provisions	13201,39	4268,62	2282,10	11214,87

8) EVENEMENTS RECURENTS PLURIANNUELS

Catégorie d'action	Montant à l'ouverture	Augmentation	Utilisations	Montant à la clôture
Réserves congrès	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réserves élections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

9) ETAT DES FONDS SYNDICAUX

FONDS SYNDICAUX	Montant à l'ouverture	Augmentation	Utilisations	Montant à la clôture
Fonds de solidarité	1 626,00 €	2 282,10 €	1 200,00 €	2 708,10 €
Réserve	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Report à nouveau	11 575,39 €	0,00 €	2 278,10 €	9 297,29 €
Résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	- 790,52 €	- 790,52 €
Provisions diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provisions pour congrès	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Provisions pour élections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres provisions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonds dédiés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

10) AFFILIATION

Le syndicat est affilié à l'Union Syndicale SOLIDAIRES 49. A ce titre il verse une cotisation annuelle fixe par adhérent qui ne constitue pas une partie de la cotisation de ce dernier. A ce titre il a été versé 355€ en 2011-2012